

Ce circuit Uni'Vert Trail est proposé par la Ligue de l'Athlétisme des Pays de la Loire.
Evaluation des difficultés du parcours : 7 (bleu), Le circuit d'un dénivelé positif de 133 m.

1. Charte du traileur : Avant de partir, prenez quelques précautions :

- Adaptez vos équipements aux conditions météorologiques et à la technicité du circuit.
- Empruntez l'itinéraire dans le sens du fléchage.
- Soyez attentifs et respectueux des autres usagers du circuit.
- Restez sur le circuit.
- Récupérez vos déchets.
- Pensez à vous hydrater avant et après l'effort.
- Respecter un temps d'échauffement.

2. Trois variantes, non inscrites au PDIPR TRAIL peuvent être empruntées :

- Boucle des Mollets (en rose) de 1 300 m, en zone chasse.
- Liaison du chemin des Crêtes (en marron) de 1 000 m permettant une jonction vers le village du Haut-Vieux Couffé et une connexion vers le bourg de Couffé.
- Liaison du sentier de Cuette (en vert) de 600 m permettant aux randonneurs itinérants, une connexion avec l'ouest de Couffé.

3. Retrait de la passerelle du Pont Noyer : La passerelle du Pont Noyer sur le Hâvre est retirée du 1er novembre au 15 avril, selon le niveau d'étiage du Hâvre. Le franchissement du Hâvre est alors interdit.

4. Dispositions « chasse » sur des propriétés boisées et privées, (zone hachurée sur le plan incluant la passerelle du Pont Noyer) : Merci de respecter la propriété et de rester sur le circuit, de respecter les consignes de sécurité, notamment en période de chasse signalée (interdit d'y passer les dimanches et jours fériés) et les autres activités du monde rural.

5. Zone Natura 2000 : Les vallées de la Loge au Moine et du Hâvre, sont en zone Natura 2000, riches en biodiversité faunistique et floristique. Merci de respecter les habitats, de ne pas cueillir les fleurs, les champignons et les châtaignes et de tenir impérativement les chiens en laisse.



Au Pont Noyer, un bâtiment romain existait vraisemblablement, là où une voie antique traversait la rivière du Hâvre. Au 19e siècle, le pavage s'y trouvait encore et des débris de tuiles à rebords jonchaient dans les champs au alentour.

pAys d'Ancenis

Espace Tourisme & Loisirs
du Pays d'Ancenis

103 rue des Douves
44150 Ancenis-Saint-Géron
02 40 83 07 44
tourisme@pays-ancenis.com



Plus d'infos sur
bienvenue.pays-ancenis.com

Infos pratiques :

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (Circuit rando/trail du Pont Noyer) élaboré par le Département de Loire-Atlantique garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Département.
Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Conception et mise en page : Mairie de Couffé - www.couffe.fr
Ne pas jeter sur la voie publique

pAys d'Ancenis

Circuit rando/trail du Pont Noyer UNI'VERT TRAIL



Couffé

Descriptif : Circuit rando/trail du Pont Noyer UNI'VERT

TRAIL

Départ : Aire de repos RD21

Distance : 8,1 km

Dénivelé positif : +133 m

Difficulté : 7/10 (bleu - modéré)

Label : Uni'Vert Trail (FFA)

Parcours sans difficulté technique majeure, mais avec deux passages étroits nécessitant de la vigilance, notamment au croisement de la passerelle et en coteau.



1. Départ aire de repos départementale de la RD 21.

2. Emprunter le sentier sur 740 m qui monte le coteau enherbé contournant une ancienne prairie, et prendre le chemin rural pour rejoindre le village de la Métellerie.



3. À la Métellerie, tourner à gauche sur la route communale vers la Gruère (300 m) (rester vigilant en raison de l'absence de trottoir). À cette intersection, deux choix possibles : emprunter le chemin sur la droite de la boucle des Mollets qui rejoint la Gruère côté Sud, ou continuer vers le village de la Gruère.

4. À la Gruère, tourner à gauche pour emprunter et descendre le chemin des Moniers (le ruisseau de la Loge au Moine).

5. Longer le cours d'eau de la Loge d'un aspect très minéral, puis le Hâvre sur la rive droite en sous-bois sur 1,65 km pour atteindre la passerelle du Pont Noyer. Le dernier kilomètre est en zone de chasse.

6. Après le franchissement du Hâvre, prendre à droite et à 50 m à nouveau à droite pour monter un chemin creux pour longer l'A11 puis remonter à gauche un autre ancien chemin creux soit au total 600 m afin d'atteindre le chemin de la Pauvadière à gauche.

7. À l'intersection des chemins de la Pauvadière et des Crêtes, être vigilant pour continuer à redescendre vers la passerelle du Pont Noyer par le sentier des Mille bornes. À noter qu'à ce carrefour, il possible de rejoindre le village du Haut-Vieux Couffé à 1 km et le bourg de Couffé à 2,5 km. À la passerelle, emprunter le sentier en sous-bois le long du Hâvre puis de la Loge au Moine sur 1,3 km. Au chemin des Vergers, tourner à gauche et remonter le chemin sur 900 m vers la Gruère.

8. À la Gruère, 2 possibilités :

- Soit de tourner à gauche sur la route communale vers la D 763 et emprunter la boucle des Mollets, longue de 1,7 km à droite avant le pont sur l'A11 (2,6 km).
- Soit de tourner à droite pour un retour plus directe vers l'aire de repos départementale (1,7 km).



Le circuit du Pont Noyer, ainsi que la boucle des Mollets, sont balisés pour être parcourus dans les deux sens.

Une liaison pédestre ou VTT est possible depuis le bas du bourg de Couffé (parking face à l'auberge du Tire Bouchon). Depuis la route d'Ancenis, prendre à droite la route communale du Haut-Vieux Couffé (1,5 km), puis le chemin des Crêtes (1 km) pour rejoindre le site du Pont Noyer.

Aller-retour : environ 13 km (3 h).

Une seconde liaison (650 m) par le sentier de Cuette permet d'accéder au circuit depuis le village de Cuette ou l'ouest de la commune (sans parking voiture).

Bonne randonnée !

